

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2025

---

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1281)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 701

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE PREMIER

<p>Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 5.</p>
---

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L